

## L'EUROPE CENTRALE DEVRAIT RESTER LE POU MON INDUSTRIEL DE L'EUROPE

Stéphane Colliac

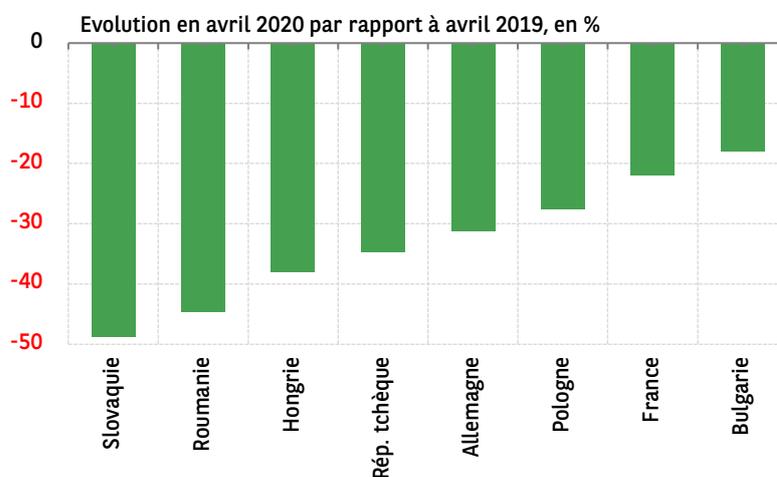
L'intégration des pays d'Europe centrale dans des chaînes de production multi-pays les expose à l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les flux de commerce international.

À court terme, cette intégration implique une contagion de la contraction du PIB en l'Europe de l'Ouest vers l'Europe centrale, notamment en Slovaquie et en République tchèque au travers du secteur automobile.

Toutefois, dans ce secteur, même si la production des pays d'Europe centrale est montée en gamme, la proportion d'un véhicule conçu localement n'a pas augmenté ces dernières années : l'activité d'assemblage reste dominante, même si elle s'est progressivement déplacée vers le haut de gamme.

Les arguments en faveur d'un maintien de ces industries en Europe centrale sont solides : outre une compétitivité qui s'est maintenue, les effets d'agglomération (économies de coût générées par le regroupement de plusieurs constructeurs dans une région de taille limitée) permettent une mutualisation des coûts difficilement transposable ailleurs.

### PRODUCTION MANUFACTURIÈRE



GRAPHIQUE 1

SOURCES : CEIC, BNP PARIBAS

Les pays d'Europe centrale (PEC) sont entrés en récession au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, avec une baisse du PIB de -1% (t/t). La baisse était alors sensiblement moindre que celle de la zone euro. Le supplément de croissance que les PEC ont enregistré au cours de la décennie passée a permis une convergence de leur niveau de revenu vers celui de la moyenne des pays de l'Union européenne, jusqu'à 90% pour la République tchèque ou la Slovaquie.

La crise sanitaire a interrompu brutalement cette dynamique de rattrapage. Les mesures de confinement mises en place dans tous les pays ont entraîné une forte contraction des échanges commerciaux, phénomène qui a provoqué une baisse de la production manufacturière au mois d'avril plus forte dans plusieurs PEC qu'en Europe de l'Ouest (graphique 1), en raison notamment du poids de l'automobile dans leur PIB. Même si ce choc est temporaire, se posent des questions légitimes sur l'avenir de l'industrie dans cette région.

## MITTELEUROPA : ZONE D'EXPANSION NATURELLE POUR LES INDUSTRIELS D'EUROPE DE L'OUEST

L'Europe centrale est pour l'industrie européenne, et en particulier allemande, ce que le Vietnam, le Laos ou le Cambodge peuvent être, par certains côtés, pour la Chine, et le Mexique, pour les États-Unis. Avec la hausse du coût du travail, les entreprises d'Europe de l'Ouest ont tendance à externaliser une partie de leur production. Au départ, le coût du travail est l'argument qui prévaut dans la relocalisation de la production, puis une partie croissante de la valeur ajoutée est transférée, à mesure que le pays hôte progresse en termes de R&D et de qualification de sa main d'œuvre.

C'est le mouvement qui a eu lieu en Europe centrale, avec une vague d'investissements directs dans les années 2010, à la faveur de la baisse du taux d'imposition des sociétés, d'un coût du travail attractif et d'une flexibilité du travail accrue (notamment en Hongrie et en Pologne). Cette politique d'investissement a également bénéficié de fonds européens permettant de financer l'équipement nécessaire (robotisation, infrastructures) et donc la montée en gamme de l'industrie de la région.

Aujourd'hui, le poids de l'industrie est plus élevé dans la région que dans le reste de l'Union européenne (graphique 2). Toutefois, la part de l'automobile dans cette réussite pose question.

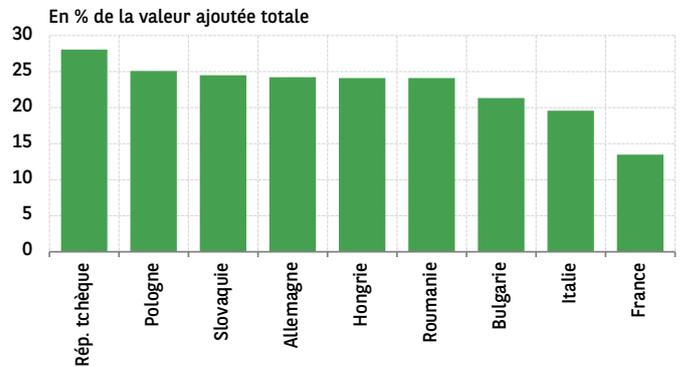
À partir de septembre 2018, la transformation liée aux normes environnementales en vigueur dans l'Union européenne a enrayé la dynamique de croissance de la demande dont bénéficiait le secteur automobile jusqu'alors, faisant des gagnants et des perdants. Les pays d'Europe centrale faisaient plutôt partie des gagnants relatifs, bénéficiant d'une hausse de la production liée à des investissements étrangers récents, notamment en relation avec la voiture électrique : par exemple, une usine de batteries électriques a été construite en Slovaquie afin de fournir la plupart des constructeurs présents dans le pays.

Le choc économique survenu avec la pandémie de Covid-19 a été tel que l'Europe centrale n'en sortira pas indemne. La production d'une automobile mobilise plusieurs pays. De nombreux pays d'Europe centrale sont très dépendants de l'industrie automobile, ce qui les rend vulnérables à la baisse de la demande en Europe de l'Ouest. Cette baisse affecte leurs propres perspectives de demande (graphique 3). Dans ce contexte, un report des décisions d'investissement dans les PEC est à prévoir pour l'automobile et les secteurs afférents : équipementiers, métallurgie, plasticiens, électronique, etc.

Dans les pays d'Europe centrale, l'industrie reste largement tributaire des donneurs d'ordre d'Europe de l'Ouest. Les PEC sont certes parvenus à monter dans la gamme des constructeurs mais sans que la production locale ne représente une part beaucoup plus conséquente de la valeur ajoutée. En Hongrie, en Slovaquie ou en République tchèque la part de la production réalisée localement dans la valeur exportée reste proche de 50%, proportion qui n'a que peu augmenté car la part des pièces importées dans une automobile assemblée sur place reste très significative (graphique 4).

Cette situation de « pays-atelier » implique que le commerce extérieur représente une proportion conséquente du PIB des PEC. La baisse de PIB en Europe de l'ouest se répercute donc sur ces derniers, nonobstant les atouts qui leur sont propres.

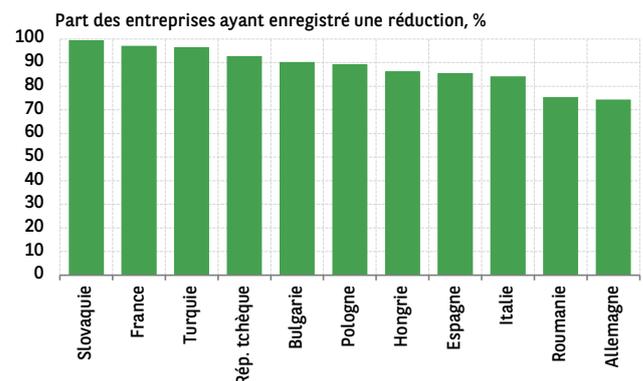
### POIDS DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE



GRAPHIQUE 2

SOURCES : CEIC, BNP PARIBAS

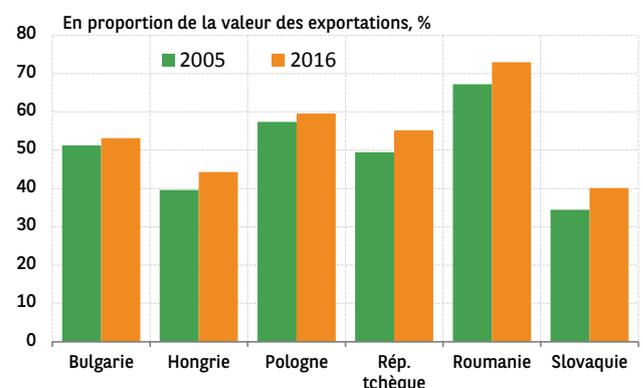
### CARNETS DE COMMANDE DANS L'AUTOMOBILE



GRAPHIQUE 3

SOURCES : COMMISSION EUROPÉENNE, BNP PARIBAS

### AUTOMOBILE : POIDS DE LA VALEUR AJOUTÉE LOCALE



GRAPHIQUE 4

SOURCES : OCDE, BNP PARIBAS

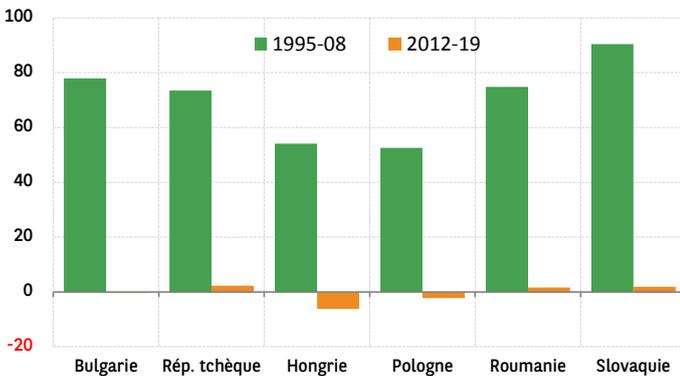


## DAVANTAGE À CRAINDRE POUR LE MOYEN TERME ?

Aussi sévère soit-il, le choc actuel n'entraînera pas de déséquilibres macroéconomiques justifiant une révision du risque pays à moyen terme, contrairement à d'autres zones ou pays émergents. La baisse d'activité est brutale, mais elle est absorbable en raison de la baisse, dans l'ensemble des pays, du niveau des dettes publique et privée ces dernières années. Il est donc assez probable que la perte d'activité ne s'accompagnera pas d'une montée des impayés telle qu'observée il y a près de 10 ans.

Les PEC ont réussi à rééquilibrer leur trajectoire de croissance, combinant celle-ci à la maîtrise des déficits (budgétaire ou extérieur) sur les dix dernières années. Cela marque une nette différence avec la décennie des années 2000 où la croissance s'était accompagnée de déficits extérieurs élevés.

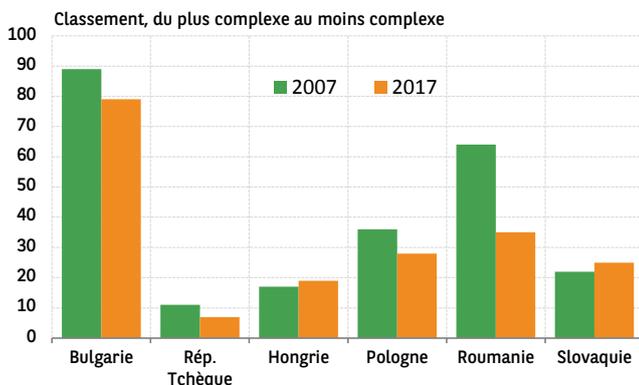
### ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE EFFECTIFS RÉELS



GRAPHIQUE 5

SOURCES : EUROSTAT, BNP PARIBAS

### INDICE DE COMPLEXITÉ DES EXPORTATIONS



GRAPHIQUE 6

SOURCES : OEC, BNP PARIBAS

Par ailleurs, la compétitivité des pays d'Europe centrale est restée très largement en leur faveur ces dernières années. L'amélioration de la compétitivité explique d'ailleurs la réduction/stabilisation des déficits extérieurs. Premièrement, alors que les taux de change réels des PEC s'étaient largement appréciés durant la décennie 2000, ils sont restés relativement stables au cours des dix dernières années, malgré l'accroissement de la productivité qui aurait pu justifier leur appréciation (graphique 5). Deuxièmement, les PEC ont bénéficié de la construction et de la modernisation récente d'usines, et disposent donc d'un outil de production performant.

L'amélioration de la compétitivité repose, enfin, sur une montée en gamme, dynamique résumée par les indices de complexité des exportations (graphique 6) : plus les exportations sont complexes (utilisant des technologies que peu de pays maîtrisent), moins le pays a de concurrents et plus le nombre de pays qui pourraient accueillir une éventuelle relocalisation est faible. Le bon classement des PEC et leur progression dans ce classement indiquent bien une montée en gamme.

Dans le secteur automobile, les PEC ne devraient pas être *a priori* la cible principale de la baisse d'activité à laquelle les constructeurs vont devoir faire face dans les prochains mois. La présence de plusieurs constructeurs automobiles dans des pays relativement petits traduit un effet d'agglomération (exemple de l'implantation d'usine de batteries électriques en Slovaquie). Il y a un avantage à rester en Europe centrale, car la filière automobile y dispose d'une taille suffisamment importante pour lui permettre de mutualiser une partie des coûts et des investissements.

## CHINE VS. EUROPE CENTRALE : PLUS PARTENAIRES QUE CONCURRENTS ?

Une évolution possible pour le monde post-Covid serait d'établir des chaînes de production encore plus régionalisées, remettant en cause une partie des avantages acquis par la Chine en termes de site de production. L'Europe centrale est sur des niveaux de gamme comparables à ceux de la Chine. On peut imaginer le rapatriement en Europe d'une partie des productions réalisées en Chine (ou en Asie) pour ce qui est *in fine* acheté par des consommateurs européens. Deux effets - substitution et complémentarité - peuvent être décrits.

L'effet de substitution se traduirait par une relocalisation de masse des entreprises européennes qui produisent en Chine. Cette éventualité est limitée par la taille des économies d'Europe centrale, sachant que l'industrie y emploie 9 millions de personnes. On pourrait certes imaginer que la hausse de la productivité agricole libérerait près de 3 millions de bras supplémentaires (en Roumanie et en Pologne essentiellement), mais le marché du travail reste petit au regard de l'envergure des sites de production chinois.

Toutefois, on peut imaginer que la Chine elle-même relocalise une partie de sa production en Europe centrale, jouant sur un effet de complémentarité avec l'industrie des PEC, ainsi que sur la proximité du marché ouest-européen. Les nouvelles routes de la soie doivent permettre des échanges commerciaux plus rapides entre la Chine et l'Europe, notamment au travers d'une route terrestre qui passe par l'Europe centrale. Dès lors, des investissements industriels le long de ces infrastructures pourraient faire sens, afin de rapprocher la production du consommateur ouest-européen.



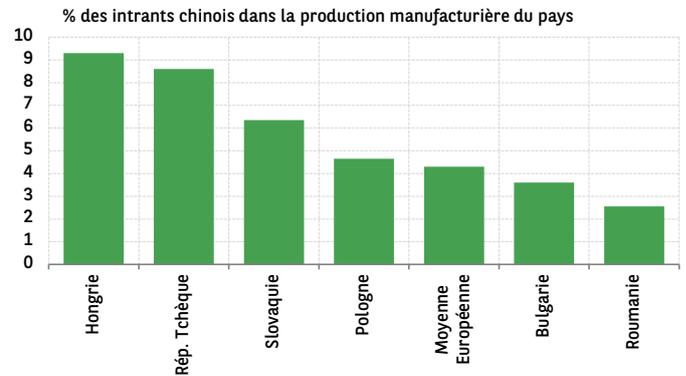
Au regard de ce qu'exporte la Chine ou de ce que ses concurrents asiatiques (japonais ou coréens) produisent déjà en Europe, les équipements électriques (l'électroménager, par exemple) et électroniques (téléphonie notamment) pourraient être des candidats plausibles à une relocalisation partielle, d'autant plus que les pays d'Europe centrale sont déjà présents sur ce type de biens.

De plus, la Chine fournit déjà une proportion significative des intrants de l'industrie de plusieurs des pays d'Europe centrale, ce qui témoigne de cette complémentarité. Par exemple, en Hongrie c'est plus de 9% d'un produit fini qui est constitué par des intrants en provenance de Chine (graphique 7).

**Stéphane Colliac**

[stephane.colliac@bnpparibas.com](mailto:stephane.colliac@bnpparibas.com)

## CHINE VS. EUROPE CENTRALE



GRAPHIQUE 7

SOURCES : BRUEGEL, BNP PARIBAS



# RECHERCHE ÉCONOMIQUE GROUPE

William De Vijlder  
Chef économiste

+33 1 55 77 47 31

william.devijlder@bnpparibas.com

## ECONOMIES AVANCEES ET STATISTIQUES

Jean-Luc Proutat

Responsable - Etats-Unis, Royaume-Uni

+33 1 58 16 73 32

jeanluc.proutat@bnpparibas.com

Hélène Baudchon

France - Marché du travail

+33 1 58 16 03 63

helene.baudchon@bnpparibas.com

Louis Boisset

Banque centrale européenne, synthèses conjoncturelles zone euro, Japon

+33 1 57 43 02 91

louis.boisset@bnpparibas.com

Frédérique Cerisier

Zone euro (gouvernance européenne et finances publiques), Espagne, Portugal

+33 1 43 16 95 52

frederique.cerisier@bnpparibas.com

Raymond Van Der Putten

Allemagne, Pays-Bas, Autriche, Suisse - Energie, climat - Projections à long terme

+33 1 42 98 53 99

raymond.vanderputten@bnpparibas.com

Tarik Rharrab

Statistiques

+33 1 43 16 95 56

tarik.rharrab@bnpparibas.com

## ECONOMIE BANCAIRE

Laurent Quignon

Responsable

+33 1 42 98 56 54

laurent.quignon@bnpparibas.com

Laure Baquero

+ 33 1 43 16 95 50

laure.baquero@bnpparibas.com

Céline Choulet

+33 1 43 16 95 54

celine.choulet@bnpparibas.com

Thomas Humblot

+ 33 1 40 14 30 77

thomas.humblot@bnpparibas.com

## ECONOMIES EMERGENTES ET RISQUE PAYS

François Faure

Responsable, Argentine, Turquie, Ukraine, Europe centrale

+33 1 42 98 79 82

francois.faure@bnpparibas.com

Christine Peltier

Adjointe - Grande Chine, Vietnam, Afrique du Sud

+33 1 42 98 56 27

christine.peltier@bnpparibas.com

Stéphane Alby

Afrique francophone

+33 1 42 98 02 04

stephane.alby@bnpparibas.com

Sara Confalonieri

Afrique lusophone et anglophone

+33 1 42 98 43 86

sara.confalonieri@bnpparibas.com

Pascal Devaux

Moyen-Orient, Balkans

+33 1 43 16 95 51

pascal.devaux@bnpparibas.com

Hélène Drouot

Corée, Thaïlande, Philippines, Mexique, pays andins

+33 1 42 98 33 00

helene.drouot@bnpparibas.com

Salim Hammad

Amérique latine

+33 1 42 98 74 26

salim.hammad@bnpparibas.com

Johanna Melka

Inde, Asie du Sud, Russie, Kazakhstan, CEI

+33 1 58 16 05 84

johanna.melka@bnpparibas.com

## CONTACT MEDIA

Michel Bernardini

+33 1 42 98 05 71

michel.bernardini@bnpparibas.com



**BNP PARIBAS**

La banque  
d'un monde  
qui change

# RECHERCHE ÉCONOMIQUE GROUPE



## CONJONCTURE

Analyse approfondie de sujets structurels ou d'actualité



## EMERGING

Analyses et prévisions sur une sélection d'économies émergentes



## PERSPECTIVES

Analyses et prévisions des principaux pays, développés et émergents



## ECOFASH

Un indicateur, un évènement économique majeur. Le détail ...



## ECOWEEK

L'actualité économique de la semaine et plus...



## ECOTV

Tous les mois, nos économistes décryptent l'actualité économique, en images



## ECOTV WEEK

Quel est l'évènement de la semaine ? La réponse dans vos deux minutes d'économie



## EN ÉCO DANS LE TEXTE

Le podcast de l'actualité économique

Les informations et opinions exprimées dans ce document ont été obtenues de, ou sont fondées sur des sources d'information publiques réputées fiables, mais BNP Paribas ne garantit, expressément ou implicitement, ni leur exactitude, ni leur exhaustivité, ni leur mise à jour. Ce document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation d'achat ou de vente de titres ou autres placements. Il ne constitue ni du conseil en investissement, ni de la recherche ou analyse financière. Les informations et opinions contenues dans ce document ne sauraient dispenser l'investisseur d'exercer son propre jugement ; elles sont par ailleurs susceptibles d'être modifiées à tout moment sans notification et ne sauraient servir de seul support à une évaluation des instruments éventuellement mentionnés dans le présent document. Toute éventuelle référence à une performance réalisée dans le passé ne constitue pas une indication d'une performance future. Dans toute la mesure permise par la loi, aucune société du Groupe BNP Paribas n'accepte d'être tenue pour responsable (y compris en raison d'un comportement négligent) au titre de pertes directes ou découlant indirectement d'une utilisation des informations contenues dans ce document ou d'une confiance accordée à ces informations. Toutes les estimations et opinions contenues dans ce document reflètent notre jugement à la date de publication des présentes. Sauf indication contraire dans le présent document, il n'est pas prévu de le mettre à jour. BNP Paribas SA et l'ensemble des entités juridiques, filiales ou succursales (ensemble désignées ci-après « BNP Paribas »), sont susceptibles d'agir comme teneur de marché, d'agent ou encore, à titre principal, d'intervenir pour acheter ou vendre des titres émis par les émetteurs mentionnés dans ce document, ou des dérivés y afférents. BNP Paribas est susceptible notamment de détenir une participation au capital des émetteurs ou personnes mentionnés dans ce document, de se trouver en position d'acheteur ou vendeur de titres ou de contrats à terme, d'options ou de tous autres instruments dérivés reposant sur l'un de ces sous-jacents. Les cours, rendements et autres données similaires du présent document, y figurent au titre d'information. De nombreux facteurs agissent sur les prix de marché et il n'existe aucune certitude que les transactions peuvent être réalisées à ces prix. BNP Paribas, ses dirigeants et employés, peuvent exercer ou avoir exercé des fonctions d'employé ou dirigeant auprès de toute personne mentionnée dans ce document, ou ont pu intervenir en qualité de conseil auprès de cette (ces) personne(s). BNP Paribas est susceptible de solliciter, d'exécuter ou d'avoir dans le passé fourni des services de conseil en investissement, de souscription ou tous autres services au profit de la personne mentionnée aux présentes au cours des 12 derniers mois précédant la publication de ce document. BNP Paribas peut être partie à un contrat avec toute personne ayant un rapport avec la production du présent document. BNP Paribas est susceptible, dans les limites autorisées par la loi en vigueur, d'avoir agi sur la foi de, ou d'avoir utilisé les informations contenues dans les présentes, ou les travaux de recherche ou d'analyses sur le fondement desquels elles sont communiquées, et ce préalablement à la publication de ce document. BNP Paribas est susceptible d'obtenir une rémunération ou de chercher à être rémunéré au titre de services d'investissement fournis à l'une quelconque des personnes mentionnées dans ce document dans les trois mois suivant sa publication. Toute personne mentionnée aux présentes est susceptible d'avoir reçu des extraits du présent document préalablement à sa publication afin de vérifier l'exactitude des faits sur le fondement desquels il a été élaboré.

BNP Paribas est en France constituée en société anonyme. Son siège est situé au 16 boulevard des Italiens 75009 Paris. Ce document est élaboré par une société du Groupe BNP Paribas. Il est conçu à l'intention exclusive des destinataires qui en sont bénéficiaires et ne saurait en aucune façon être reproduit (en tout ou partie) ou même transmis à toute autre personne ou entité sans le consentement préalable écrit de BNP Paribas. En recevant ce document, vous acceptez d'être engagés par les termes des restrictions ci-dessus.

Pour certains pays de l'Espace Economique Européen :

Le présent document a été approuvé en vue de sa publication au Royaume-Uni par BNP Paribas Succursale de Londres. BNP Paribas Succursale de Londres est autorisée et supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et autorisée et soumise à une réglementation limitée par la Financial Services Authority. Nous pouvons fournir sur demande les détails de l'autorisation et de la réglementation par la Financial Services Authority.

Le présent document a été approuvé pour publication en France par BNP Paribas SA, constituée en France en société anonyme et autorisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Le siège social de BNP Paribas est situé au 16, boulevard des Italiens, 75009, Paris, France.

Le présent document est distribué en Allemagne par BNP Paribas Succursale de Londres ou par BNP Paribas Niederlassung Francfort sur le Main, une succursale de BNP Paribas S.A. dont le siège est situé à Paris, France. BNP Paribas S.A. Niederlassung Francfort sur le Main, Europa Allee 12, 60327 Francfort, est autorisée et supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et est autorisée et soumise à une réglementation limitée par le Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin).

Etats-Unis : le présent document est distribué par BNP Paribas Securities Corp., ou par une succursale ou une filiale de BNP Paribas ne bénéficiant pas du statut de broker-dealer au sens de la réglementation américaine. BNP Paribas Securities Corp., filiale de BNP Paribas, est un broker-dealer enregistré auprès de la Securities and Exchange Commission et est membre de la Financial Industry Regulatory Authority et d'autres bourses principales. BNP Paribas Securities Corp. n'accepte la responsabilité du contenu d'un document préparé par une entité non américaine du groupe BNP Paribas que lorsqu'il a été distribué à des investisseurs américains par BNP Paribas Securities Corp.

Japon : le présent document est distribué au Japon par BNP Paribas Securities (Japan) Limited, ou par une succursale ou une entité du groupe BNP Paribas qui n'est pas enregistrée comme une maison de titres au Japon, à certaines institutions financières définies par l'article 17-3 alinéa 1 du décret d'application de la Loi japonaise sur les instruments et marchés financiers. BNP Paribas Securities (Japan) Limited, est une maison de titres enregistrée conformément à la Loi japonaise sur les instruments et marchés financiers et est membre de la Japan Securities Dealers Association ainsi que de la Financial Futures Association du Japon. BNP Paribas Securities (Japan) Limited, Succursale de Tokyo, n'accepte la responsabilité du contenu du document préparé par une entité non japonaise membre du groupe BNP Paribas que lorsqu'il fait l'objet d'une distribution par BNP Paribas Securities (Japan) Limited à des entreprises basées au Japon. Certains des titres étrangers mentionnés dans le présent document ne sont pas divulgués au sens de la Loi japonaise sur les instruments et marchés financiers.

Hong-Kong : le présent document est distribué à Hong Kong par BNP Paribas Hong Kong Branch, filiale de BNP Paribas dont le siège social est situé à Paris, France. BNP Paribas Hong Kong Branch exerce sous licence bancaire octroyée en vertu de la Banking Ordinance et est réglementée par l'Autorité Monétaire de Hong Kong. BNP Paribas Hong Kong Branch est aussi une institution agréée réglementée par la Securities and Futures Commission pour l'exercice des activités réglementées de types 1, 4 et 6 [Regulated Activity Types 1, 4 et 6] en vertu de la Securities and Futures Ordinance.

Les informations contenues dans le présent document peuvent, en tout ou partie, avoir déjà été publiées sur le site

<https://globalmarkets.bnpparibas.com>

© BNP Paribas (2015). Tous droits réservés.

POUR RECEVOIR NOS PUBLICATIONS

**ABONNEZ-VOUS SUR LE SITE ONGLET ABONNEMENT**

[voir le site des études économiques](#)

ET

**SUIVEZ-NOUS SUR LINKEDIN**

[voir la page linkedin des études économiques](#)

OU TWITTER

[voir la page twitter des études économiques](#)



Bulletin édité par les Etudes Economiques - BNP PARIBAS  
Siège social : 16 boulevard des Italiens - 75009 PARIS / Tél : +33 (0) 1.42.98.12.34  
Internet :

Directeur de la publication : Jean Lemierre / Rédacteur en chef : William De Vijlder



**BNP PARIBAS**

La banque  
d'un monde  
qui change